



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2014/017

2 mai 2014

NOTIFICATION AUX PARTIES

CONCERT DE CHARITÉ AU SOUTIEN DE LA CAMPAGNE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS

Faisant suite à la Notification 2014/008 annonçant qu'un concert de charité aura lieu pour marquer la [Journée mondiale des oiseaux migrateurs](#), samedi 10 mai à l'Evangelische Kreuzkirche de Bonn, le Secrétariat PNUE/CMS est heureux de vous transmettre le programme du concert et de plus amples informations sur le [site web](#) dédié à ce sujet.

Pour tous ceux qui ne pourront pas venir au concert mais souhaite soutenir notre cause, des dons peuvent être faits sur le compte indiqué sur le site web.

Tous les bénéfices de ce concert seront reversés à un projet à l'appui du Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*). Cette espèce a récemment été reclassée comme étant en danger critique d'extinction sur la liste rouge de l'UICN. La population ayant atteint la maturité est estimée à moins de 250 individus en Ethiopie et Afrique du Sud. Un plan d'action conjoint de la CMS et de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a été adopté à la Conférence des Parties en 2008. Dans ce contexte, un projet visant à réduire et inverser la tendance de la perte d'habitat et la dégradation, des perturbations humaines et de la perte de nid, à étudier de nouveaux lieux de nidification et à augmenter la sensibilisation des communautés locales a été financé par le fond AEWA de petites subventions en Ethiopie.

Les profits du concert seraient utilisés pour continuer la conservation de l'habitat et le travail d'étude en Ethiopie se basant sur les résultats du projet en cours.

<http://www.cms.int/en/news/notifications>